

## Accompagner et remédier aux difficultés d'apprentissage grâce aux ateliers de raisonnement logique (ARL)<sup>®</sup> et aux techniques d'aide à l'explicitation

CATEGORIE : C

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Formation initiale et continue, ressources humaines, éducation, accompagnement**

Certification à destination des professionnels formateurs (tous secteurs d'activités), enseignants, encadrants techniques, médiateurs, accompagnateurs, psychologues, travailleurs sociaux, conseillers (emploi, bilan, VAE, orientation) s'adressant à des jeunes en difficulté scolaire, à des adultes faiblement scolarisés, à des personnes en doute sur leurs capacités, en difficulté face à l'insertion ou à l'emploi, à des professionnels en entreprise rencontrant des difficultés à s'adapter aux problèmes de logique propre aux tâches demandées.

Code(s) NAF : **85.59A**

Code(s) NSF : **333**

Code(s) ROME : **K2111**

Formacode : **44571**

Date de création de la certification : **01/03/2016**

Mots clés : **REMIATION COGNITIVE**, **EXPLICITATION**, **APPRENTISSAGE**, **RAISONNEMENT LOGIQUE**

### Identification

Identifiant : **2218**

Version du : **30/11/2016**

### Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Témoignages d'organismes utilisateurs et de professionnels certifiés. Mention sur certains appels d'offre (EPIDE, AFPA, Centre de Réadaptation Professionnelle, Hôpitaux...).**

Non formalisé :

- **Demande en provenance des praticiens des ARL et de leurs employeurs (mention sur les offres d'emploi).**

### Descriptif

#### Objectifs de l'habilitation/certification

Cette certification s'adresse à tout professionnel accompagnant des personnes qui éprouvent des difficultés dans leur parcours de formation ou d'insertion socio-professionnelle. Elle atteste des compétences du professionnel à conduire la personne accompagnée dans l'explicitation de son expérience, de son raisonnement, ou de ses stratégies et de ses actions ; ceci quelles que soient les situations (activités de remédiation cognitive, VAE, orientation, bilan de compétences, alternance, contrat d'apprentissage, recherche d'emploi, etc..). La présente certification permet au professionnel de construire et valider des compétences à la fois techniques et relationnelles pour aider la personne accompagnée à prendre conscience des savoirs et compétences mises en jeu dans diverses situations. Dans le cadre de la remédiation cognitive, elle amène le professionnel à identifier le plus précisément possible la nature des difficultés éprouvées par l'apprenant, permettant ainsi de lui proposer une pédagogie individualisée.

*Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP*

- A notre connaissance, il n'y a pas de certifications enregistrées au RNCP. Les ARL et l'entretien d'explicitation sont souvent cités dans les cursus qualifiants mais ne font pas l'objet de traitement approfondis. Il est à noter que la formation aux ARL® fait l'objet d'une certification par les auteurs sur deux niveaux de certification (initial et praticien). La certification « niveau Praticien » par les auteurs permet d'acquérir 5 crédits ECTS (European Credit Transfer and System) d'un Certificate of Advanced Studies (CAS) niveau master (50% du CAS – Soutien Pédagogique) délivré par l'Institut Fédéral des hautes études en Formation Professionnelle de Lausanne (IFFP) ayant souscrit à la Charte européenne de formation de Bologne.

## *Descriptif général des compétences constituant la certification*

**Le parcours de certification est découpé en deux niveaux :**

**Niveau initial (I) : connaître et expérimenter les ARL® et l'entretien d'explicitation**

**Niveau confirmé (II) : mettre en place un ARL dans un contexte spécifique, l'animer, le faire évoluer. Pratiquer l'explicitation dans différents contextes d'accompagnement.**

**Le niveau initial (I) est de nouveau subdivisé :**

**Compétences constituant le niveau initial (IA) - Connaître et expérimenter les ARL**

Appréhender le champ méthodologique et théorique des ARL®.

Comprendre le fonctionnement intellectuel et socio-affectif des personnes accompagnées.

Présenter un atelier.

Mettre en place une démarche diagnostique.

Développer l'apprentissage en respectant la progression.

Faciliter chez la personne la restauration de l'image et de l'estime de soi (sentiment de compétence, sentiment d'efficacité personnelle).

Développer les techniques de guidance permettant aux personnes en difficulté de prendre conscience et d'enrichir leur manière de réfléchir, de raisonner efficacement et de résoudre des problèmes.

Identifier les attitudes, rôles et postures du professionnel animateur des ARL® (apprenant, accompagnateur, guidant, facilitateur, médiateur, animateur, observateur).

Identifier des situations professionnelles sur lesquelles transférer les acquis de la formation.

**Compétences constituant le niveau initial (IB) - Utiliser l'entretien d'explicitation dans la remédiation cognitive et dans l'accompagnement**

Connaître le sens méthodologique et théorique des techniques d'aide à l'explicitation.

Poser un cadre de communication avec la personne accompagnée.

Guider avec les techniques et outils de l'explicitation : évocation, types de verbalisation, questionnement, reformulation, ajustement verbal et non verbal.

Faire verbaliser l'expérience.

Identifier les difficultés psychosociales des apprenants.

Prendre en compte les dimensions temporelles présentes dans l'explicitation.

**Le niveau confirmé (II) est subdivisé :**

**Compétences constituant le niveau (IIa) : Mettre en place un ARL® dans un contexte spécifique, l'animer, le faire évoluer**

Adopter une attitude réflexive et critique sur sa pratique professionnelle.

Partager son expérience de mise en place d'ARL® avec d'autres

## Public visé par la certification

- Les professionnels (salariés ou demandeurs d'emploi) concernés par cette certification ont des profils très différents et travaillent dans des secteurs d'activités très diversifiés. Ils sont formateurs (tous domaines d'activités), enseignants, médiateurs, accompagnateurs dans différents contextes, psychologues, travailleurs sociaux, conseillers (emploi, bilan, VAE, orientation). Ils ont acquis leur formation professionnelle via des formations initiales ou des cursus qualifiants très diversifiés. Parfois ils sont ingénieurs, commerciaux, comptables, ... et deviennent formateurs en entreprises, avec pour vocation de transmettre une technicité. Ils ont en commun de s'adresser à des jeunes en difficulté scolaire, à des adultes faiblement scolarisés, à des personnes en doute sur leurs capacités, en difficulté face à l'insertion ou à l'emploi, à des professionnels en entreprise rencontrant des difficultés à s'adapter aux problèmes de logique propre aux tâches demandées.

professionnels.

Accompagner les acquis en ARL®, en explicitation et leur transfert à d'autres domaines ou contextes professionnels (phase 4 du protocole de déroulement d'un atelier).

Guider et faciliter l'auto-bilan chez l'apprenant (phase 5 du protocole de déroulement d'un atelier).

Evaluer le niveau cognitif des tâches et des exercices proposés.

Ajuster sa pratique des ARL® à son contexte professionnel.

Articuler avec d'autres outils et démarches développées au sein de son environnement professionnel.

## **Compétences constituant le niveau (IIB) - Pratiquer l'explicitation dans différents contextes d'accompagnement**

Analyser et porter un regard critique sur son expérience ou celle des autres, notamment sur les attitudes du professionnel dans l'accompagnement.

Partager son expérience de l'entretien d'explicitation avec d'autres professionnels.

Guider l'explicitation à partir du niveau d'énonciation de la personne accompagnée.

Accompagner l'énonciation d'un savoir-faire pour permettre à la personne de l'explicitier afin de dégager les compétences mises en œuvre et de prendre conscience des savoirs, savoir-faire et savoir-être présents dans l'action.

Permettre à la personne de se définir un objectif, de se mettre en conditions de le réaliser, en évaluant les résultats sur son équilibre.

Ajuster sa pratique de l'entretien d'explicitation à son contexte professionnel.

Articuler avec d'autres outils et démarches développées au sein de son environnement professionnel.

### *Modalités générales*

La certification proposée alterne des temps de formation dans les locaux du Patio, des temps de mise en application en situation réelle de travail et de temps de retour, d'analyse et d'approfondissement de l'expérience. La durée totale du **parcours de certification** est de 105 heures.

Ce parcours est découpé en deux niveaux :

**Niveau initial (I)** : Connaître et expérimenter les ARL® et l'entretien d'explicitation. Il s'articule autour de deux modules de formation : "Connaître et expérimenter les ARL sur un atelier" (42 heures) et "Utiliser l'entretien d'explicitation dans la remédiation cognitive et dans l'accompagnement" (28 heures).

**Niveau confirmé (II)** : Mettre en place un ARL dans un contexte spécifique, l'animer, le faire évoluer. Pratiquer l'explicitation dans différents contextes d'accompagnement. Il s'articule autour de deux modules consacrés à des retours d'expérience et à l'approfondissement à partir de ces retours, d'une durée totale de 28 heures : "Mettre en place un ARL® dans un contexte spécifique, l'animer, le faire évoluer" (14 heures) et "Pratiquer l'explicitation dans différents contextes d'accompagnement" (21 heures).

A noter que la partie du niveau initial (I) relative aux ARL peut être préparée ailleurs qu'au Patio Formation (« certification niveau 1 » par les auteurs des ARL®). Précisons en effet que la formation aux ARL® fait déjà l'objet d'une certification **par les auteurs** sur deux niveaux de certification (initial et praticien). La certification par les auteurs n'inclut pas la validation des compétences à mener un « entretien d'explicitation » que nous jugeons indispensable pour accompagner la personne dans la prise de conscience de ce qu'elle a mobilisé dans ses différentes expériences et de construire ainsi des transferts sur des situations inédites.

### *Liens avec le développement durable*

Aucun

## Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

### *Pour l'individu*

**Par l'expérience, nous avons acquis la preuve que les formations menant à la présente certification sont utiles, pertinentes et efficaces pour :**

- Apporter un éclairage sur l'ensemble des difficultés rencontrées dans toute démarche pédagogique (difficultés de compréhension, d'apprentissage ou d'assimilation pour l'apprenant, caractère d'incommunicabilité, différences interindividuelles dans les rythmes d'acquisition, inhibitions cognitives, sociales et émotionnelles).
- Faire évoluer le regard et les interprétations du professionnel sur les difficultés d'apprentissage rencontrées par l'apprenant et sur l'impact de ces difficultés en termes de comportement (agressivité, conflit interpersonnel, passivité, résignation, retrait...).
- Adapter le comportement de l'animateur face à ses apprenants, face à la tâche, à l'apprentissage, aux contenus, aux finalités des situations de formation, redéfinies en fonction des apprenants eux-mêmes.
- Modifier la relation au savoir et par la-même la relation formateur-apprenant dans le sens de l'aide et de la guidance. Réintroduire la dimension affective et la dimension linguistique.
- Redéfinir et réorganiser les contenus à transmettre en termes de progressions cohérentes sur un plan cognitif.
- Définir avec l'apprenant un projet de formation qui soit adapté et réalisable, en fonction de ses potentialités intellectuelles.
- Introduire les étapes nécessaires à l'apprentissage, tenant compte du niveau initial de l'apprenant et détermination d'un objectif individualisé.
- Acquérir des outils pour guider au mieux les apprenants vers l'autonomie.
- Conduire efficacement les personnes accompagnées vers la mobilisation de compétences cognitives indispensables à l'apprentissage, à l'adaptation, à l'actualisation en situation de travail de leur potentiel, au transfert des savoirs, savoir-faire et savoir-être à d'autres contextes.
- Favoriser le renforcement de compétences psychosociales (communication, argumentation, confrontation socio-cognitive, coopération, collaboration, travail en équipe, créativité et élargissement des points de vue, affirmation de soi, sentiment de compétence et d'efficacité personnelle, résistance à la frustration, gestion des conflits et des désaccords, etc.

### *Pour l'entité utilisatrice*

**Permettre à des collectifs de travail de construire une culture commune**

La formation aux ARL et à l'entretien d'explicitation en intra dans une entreprise ou un organisme de formation permet de créer des repères communs entre intervenants, de construire une cohésion d'équipe autour de principes et d'outils communs d'accompagnement, de rechercher une diversité de solutions. Au demeurant, elle reste centrée sur une démarche porteuse d'éthique, qui offre des outils ayant fait leur preuve, des repères stables et rassurants pour les professionnels d'une même équipe.

La formation enrichit les pratiques au sein des équipes (échange, concertation), renforce les compétences collectives, permettant ainsi de trouver et de créer des réponses aux questions posées par les publics accueillis.

Ces démarches développées au sein de dispositifs diversifiés et auprès de publics divers, depuis plusieurs décennies, offrent des points d'appui et des repères indispensables aux professionnels concernés, de par la richesse et la diversité des contextes d'application de ces démarches qui reposent également sur de nombreux travaux de recherche toujours actualisés.

**Permettre aux structures utilisatrices de se positionner sur des appels d'offres**

Certains **appels d'offres** mentionnent explicitement cette démarche comme indispensable à l'obtention du marché (ex EPIDE, CRP, AFPA, etc...) et à la formation de leurs professionnels.

Par leur caractère éducatif expérientiel, les formations du Patio, tout en apportant les références théoriques, font vivre la démarche, le processus, les outils comme si les participants étaient eux-mêmes des personnes accompagnées. Elles leur apportent méthodes, outils et techniques immédiatement utilisables dans leurs pratiques. Elles les accompagnent dans l'application des construits en formation dans leur champ et leur contexte professionnel.

Les professionnels de l'accompagnement (souvent eux-mêmes en situations précaires), fragilisés par les situations qu'ils rencontrent, ont besoin de lieux, d'espaces, de temps de recul et d'apprentissage pour faire face aux diverses mutations, pour ancrer et valoriser leurs compétences professionnelles, à travers un processus de reconnaissance et de validation de celles-ci.

Le fait de savoir utiliser les ARL et l'entretien d'explicitation dans l'accompagnement apparaît comme un atout indéniable en termes d'employabilité. C'est un critère fréquent sur les **offres d'emploi**.

Permettre aux professionnels de trouver un financement pour se former (accès CPF, ou contrat de professionnalisation) et ainsi pouvoir gérer eux-mêmes leur carrière, enrichir leurs compétences pour être à l'aise dans le traitement des situations professionnelles rencontrées (souvent difficiles et de plus en plus complexes), pour se maintenir dans l'emploi, ou en retrouver plus facilement.

## Evaluation / certification

### *Pré-requis*

Avoir une expérience professionnelle en tant qu'enseignant, formateur, éducateur, psychologue, travailleur social ; plus généralement une expérience d'accompagnement des personnes qui éprouvent des difficultés dans leur parcours de formation ou d'insertion.

### *Compétences évaluées*

La totalité des compétences est, au final, évaluée.

Pour chaque niveau, les évaluateurs disposent de **grilles** fournies par le Patio. Ces grilles proposent des **indicateurs/critères d'évaluation** permettant de guider les évaluateurs dans leur relecture des récits ou lors de l'oral. Pour chaque compétence, l'évaluateur cherche, dans les récits d'expérience demandés ou dans la prestation orale finale, la présence des indicateurs.

Chaque compétence sera ainsi évaluée au regard des **quatre niveaux ci-après** (inspirés des grilles d'observation VAE du Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale) :

### Centre(s) de passage/certification

- Le Patio Formation - 32, rue des Envierges - 75020 Paris

**Non évaluable (NE)** : la compétence n'est pas mise en œuvre, n'apparaît pas dans le récit ou est exposée de manière insuffisante pour qu'elle puisse être évaluée.

**Insuffisant (I)**: la compétence est insuffisamment maîtrisée au regard des critères définis

**Applique(A)** : la compétence est mise en œuvre avec une autonomie suffisante

**Maîtrise (M)**: degré élevé de compétences ainsi que capacités d'analyse et d'innovation

Au final le nombre total de « I » et « NE » ne doit pas dépasser 50% du nombre total des critères pour chacune des évaluations.

Sur chaque grille apparaissent, en plus des compétences, **quatre rubriques** (Posture, Analyse, Communication, Préconisations), lesquelles sont librement complétées par les évaluateurs et font l'objet d'un échange entre eux.

Les compétences acquises, sans contestation de quiconque, à l'issue de la lecture des récits d'expérience, sont validées. Ce qui n'est pas acquis fait l'objet d'une attention particulière lors de la certification de niveau supérieur ou est immédiatement questionné lors d'un entretien oral avec l'un des évaluateurs.

Les préconisations sont utilisées pour ce nouveau contact avec le candidat afin de lui demander des compléments d'informations et de guider la poursuite de son travail ou de son parcours de certification. Elles peuvent aussi être reprises lors de l'évaluation finale.

## *Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

La certification se présente sur deux niveaux afin de permettre une mise en application et un enrichissement/élargissement progressif des compétences :

**Niveau initial (I)** : Connaître et expérimenter les ARL® et l'entretien d'explicitation.

**Niveau praticien (II)** : Mettre en place un ARL® dans un contexte spécifique, l'animer, le faire évoluer. Pratiquer l'explicitation dans différents contextes d'accompagnement.

La validité est Permanente

**Possibilité de certification partielle** : oui

Étendue de la certification partielle :

**- Certification des compétences à la pratique de l'entretien d'explicitation dans différents contextes.**

Cette certification s'obtient par la somme suivante :

Compétences du niveau initial (IB) + compétences du niveau confirmé (IIB)

Durée en centre de formation : 49 heures.

Cette certification se réalisant sur 24 mois maximum

**- Certification des compétences à la pratique des ARL**

Cette certification s'obtient par la somme suivante :

Compétences du niveau initial (IA) + compétences du niveau confirmé

(IIA)

Durée en centre de formation : 56 heures.

Cette certification se réalisant sur 24 mois maximum.

Durée de validité des composantes acquises :

24 mois

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

24 mois

Matérialisation officielle de la certification :

Document écrit sur papier à en-tête, avec cachet officiel du Patio

Formation, faisant mention du niveau de certification acquis et portant

les noms et signatures des personnes ayant participé au jury final.

## Plus d'informations

### Statistiques

Le Patio Formation assure les formations en lien avec cette certification depuis 2012. Pour ce qui concerne cette certification, voici l'évolution du nombre de stagiaires formés depuis 2010 :

2012 : 9 personnes

2013 : 24 personnes

2014 : 41 personnes

2015 : 40 personnes

Soit un total de 114 personnes formées depuis 2012.

Ajoutons à cela que de 2012 à 2015, les auteurs des ARL ont accordé 560 certifications, dont 300 de niveau initial et 260 de niveau praticien.

### Autres sources d'information

#### Nos références théoriques et nos supports pédagogiques

Les formations menant aux diverses certifications s'appuient sur des méthodes et outils faisant aujourd'hui références et publiés (principalement aux Editions Qui plus Est- Paris). Ces ouvrages sont pour la quasi-totalité co-écrits par des intervenants du Patio. Pour la présente certification, voici les méthodes et outils utilisés pendant les formations, confirmant ainsi la qualité de nos supports d'intervention.

*ARL - Méthode pour l'apprentissage des opérations intellectuelles* (Pierre Higelé, Gérard Hommage et Elisabeth Perry - Editions Qui plus est 2013). Remis avec la formation.

*Logiciel Ateliers de Raisonnement Logique informatique ( ARLI )* ( Pierre Higelé, Gérard Hommage, Elisabeth Perry), édité par Hatier, ayant fait l'objet d'une licence éducation nationale et financé par la région Lorraine ASLOS (*Ateliers de Structuration Logique et Spatiale*)

*Logiciel ID-PANNE* traduit en plusieurs langues, et ayant fait l'objet d'une licence auprès du ministère du travail, financé par la région Nord Pas de Calais

*La pensée partagée : un atelier pour une approche interculturelle du raisonnement* (livre + cédérom) Elisabeth PERRY et Florence FOURY (Ed IBIS ROUGE - 2004)

*La fonction soutien / accompagnement : le rôle de l'adulte référent*", Ed DR PJJ - 1994 ouvrage collectif sous la direction de Alain DAUTY et Elisabeth PERRY, dans le cadre d'une action-recherche en lien avec la direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

*Situations d'illettrisme / dispositifs de formation* Ed CRRP LILLE 1994, Ouvrage collectif sous la direction de Elisabeth PERRY, en partenariat avec la région Nord Pas de Calais

« Une séquence d'Atelier de Raisonnement Logique : de l'incompréhension à la rencontre » dans « les pratiques de l'entretien d'explicitation » Elisabeth PERRY, Marie Agnès VOIX - ouvrage collectif sous la direction de Maryse MOREL et de Pierre VERMERSCH, Ed ESF, 1997

*Le Dispositif Permanent de Lutte contre l'Illettrisme en Guyane* - Elisabeth PERRY. Document Multimédia, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, FSE, 1997

*L'entretien, sa pratique en situation de « face à face »* (J.P Cartier - Editions Qui plus est). Remis avec la formation.

